

Informations de base	
2021/2917(RSO)	Procédure terminée
RSO - Décisions d'organisation interne	
Décision sur la constitution et la composition numérique de la délégation à l'Assemblée parlementaire UE-Royaume-Uni	
<b>Subject</b>	
8.40.01.06 Commissions, délégations interparlementaires	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
05/10/2021	Décision du Parlement	T9-0398/2021	Résumé

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/2917(RSO)
Type de procédure	RSO - Décisions d'organisation interne
Sous-type de procédure	Organisation du Parlement
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0479/2021	05/10/2021	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0398/2021	05/10/2021	Résumé

## Décision sur la constitution et la composition numérique de la délégation à l'Assemblée parlementaire UE-Royaume-Uni

2021/2917(RSO) - 05/10/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 686 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions, une décision sur la constitution et la composition numérique de la délégation à l'Assemblée parlementaire UE-Royaume-Uni.

La décision vise à établir une nouvelle délégation à l'Assemblée parlementaire UE-Royaume-Uni composée de 35 membres.

L'accord de commerce et de coopération UE-Royaume-Uni prévoit l'établissement d'une assemblée parlementaire du partenariat UE-Royaume-Uni composée de membres des parlements européen et britannique, qui :

- peut demander des informations pertinentes concernant la mise en œuvre de cet accord et de tout accord complémentaire au conseil de partenariat UE-Royaume-Uni, lequel fournit alors à l'Assemblée parlementaire de partenariat UE-Royaume-Uni les informations demandées;
- est informé des décisions et recommandations du conseil de partenariat UE-Royaume-Uni; et

- peut formuler des recommandations à l'intention du conseil de partenariat UE-Royaume-Uni.

Le bureau de la délégation sera composé de deux vice-présidents.